

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 548 publiée le 28 juin 2016

## D'UN BREXIT L'AUTRE : 1971, L'INDULT "AGATHA CHRISTIE" QUI RÉPONDAIT A UNE DEMANDE DE NOS AMIS BRITANNIQUES DE POUVOIR CONTINUER A BÉNÉFICIER DE LA MESSE TRADITIONNELLE EN ANGLETERRE ET AU PAYS DE GALLES

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...

De l'« indult Agatha Christie » au Motu Proprio Summorum Pontificum, de 1971 à 2007 : il aura fallu 36 ans pour que l'appel lancé dans les colonnes du *Times* de Londres par de nombreuses personnalités de la culture et des arts - dont l'inventrice de Miss Marple et d'Hercule Poirot - pour « la survie de la messe traditionnelle » soit pleinement entendu à Rome, au bénéfice des catholiques du monde entier et pas seulement des catholiques britanniques. Nous ne savons pas combien de temps il faudra pour que le vote des sujets de Sa Majesté en faveur de la sortie de leur pays de l'Union européenne soit pris en considération à Bruxelles et bénéficie à tous les Européens - en permettant, on peut rêver, la refondation du pacte européen sur ses racines chrétiennes - mais il est évident qu'une nouvelle fois le fort esprit d'indépendance de nos voisins d'Outre-Manche les positionne en précurseurs (1).

Image: rs20160628085604\_brexitnuns.jpg

Le 3 septembre 2010, nous évoquions l'« indult Agatha Christie » dans notre lettre 246 présentant les résultats du sondage réalisé par Harris Interactive pour notre compte sur la réception du Motu Proprio de Benoît XVI en Grande-Bretagne. Nous rappelions que c'était en effet d'Angleterre, en 1971, quelques semaines après l'entrée de vigueur de la nouvelle messe de Paul VI, qu'était arrivée la première bonne nouvelle concernant la sauvegarde de la liturgie traditionnelle.

En effet, l'écho obtenu par la pétition publiée le 6 juillet 1971 par le *Times* et signée par des personnalités, catholiques ou non (Agatha Christie était elle-même anglicane), provenant « de toutes les branches de la culture moderne d'Europe et d'ailleurs », avait conduit Rome à prendre acte de cette démarche qui visait à « attirer l'attention du Saint-Siège sur l'effrayante responsabilité qu'il encourrait dans l'histoire de l'esprit humain s'il refusait de permettre la survie de la messe traditionnelle, même si ce n'était que côte à côte avec d'autres formes liturgiques ». Ces hommes de bonne volonté, dans leur requête culturelle, rejoignaient les cardinaux Ottaviani et Bacci, dans leur requête de foi, demandant à Paul VI, le 3 septembre 1969, de pouvoir « continuer à recourir à l'intègre et fécond Missel romain de saint Pie V ». Paul VI fut plus sensible à la critique des hommes cultivés qu'à celle des cardinaux. Le 5 novembre 1971, Mgr Bugnini, l'auteur de la réforme liturgique, adressa donc au cardinal Heenan, archevêque de Westminster, un courrier lui manifestant la décision du pape d'autoriser « les Ordinaires d'Angleterre et du Pays de Galles à permettre à certains groupes de croyants à des occasions particulières de participer à la Messe célébrée selon les Rites et les textes de l'Ancien Missel Romain ».

Si ce texte, cet « indult » - dérogation à la loi accordée par le Pape ou le Saint-Siège à un fidèle ou une communauté de fidèles -, fut suivi de peu d'effets tant les évêques d'Outre-Manche mirent peu d'empressement à l'appliquer (2), il revêt une importance fondamentale dans l'histoire de la défense de la liturgie traditionnelle de l'Église car il ouvrait une brèche et établissait un précédent sur lequel s'appuieront les défenseurs de la messe latine et grégorienne jusqu'à ce que l'indult *Quattuor abhinc Annos* de 1984 ne l'étende à toute l'Église universelle.

(1) Le père Michel Viot a publié le 24 juin une réflexion intéressante inspirée du vote britannique. À lire ici.

(2) C'était très précisément un indult à deux degrés : une autorisation donnée aux seuls évêques d'Angleterre et Pays de Galles d'accorder eux-mêmes des

indults.

\*\*\*

**ANNEXE : L'APPEL DU 6 JUILLET 1971**

(Paru dans le *Times*, traduction *La Documentation Catholique*)

*L'un des axiomes de la publicité contemporaine, aussi bien religieuse que profane, est que l'homme moderne en général, et les intellectuels en particulier, sont désormais pleins d'intolérance pour toutes les formes de la tradition et n'aspirent qu'à les supprimer pour les remplacer par quelque chose d'autre.*

*Mais comme bien d'autres affirmations de nos machines à publicité, un tel axiome est faux. Aujourd'hui, tout comme dans le passé, les hommes cultivés sont à l'avant-garde chaque fois qu'il s'agit de reconnaître la valeur de la tradition, et ils sont les premiers à sonner l'alarme lorsqu'elle est menacée.*

*Si quelque décret déraisonnable devait ordonner la destruction complète ou partielle des basiliques ou des cathédrales, ce seraient évidemment les hommes cultivés quelles que soient leurs croyances personnelles qui se dresseraient, pleins d'horreur, pour s'opposer à une telle possibilité.*

*Or, c'est un fait que ces basiliques et ces cathédrales ont été bâties pour la célébration d'un rite qui, il y a quelques mois encore, représentait une tradition vivante. Nous voulons parler de la messe catholique romaine. Pourtant, si l'on en croit les dernières informations en provenance de Rome, il existe un plan destiné à supprimer cette messe dès la fin de cette année.*

*En ce moment, nous n'envisageons pas l'expérience religieuse et spirituelle de millions de personnes. Le rite en question, dans son magnifique texte latin, a également inspiré quantité d'œuvres d'art inestimables, non seulement des œuvres mystiques, mais aussi des œuvres de poètes, philosophes, musiciens, architectes, peintres et sculpteurs, dans tous les pays et à toute les époques. Il appartient ainsi à la culture universelle aussi bien qu'aux hommes d'Église et aux chrétiens pratiquants.*

*Dans la civilisation matérialiste et technocratique qui menace de plus en plus la vie de l'âme et de l'esprit dans son expression créatrice originale – la parole, – il semble particulièrement inhumain de priver l'homme de formes verbales dans l'une de ses plus grandioses manifestations.*

*Les signataires de cet appel, qui est entièrement œcuménique et apolitique, proviennent de toutes les branches de la culture moderne en Europe ou ailleurs. Ils désirent attirer l'attention du Saint-Siège sur l'effrayante responsabilité qu'il encourrait dans l'histoire de l'esprit humain s'il refusait de permettre la survie de la messe traditionnelle, même si ce n'était que côte à côte avec d'autres formes liturgiques.*